# Assemblée générale: Procès-verbal

**Lieu** : Salle Communale de Lignières.

**Date**: 26 juin 2019 dès 20h00.

1. **APPEL – LISTE DE PRÉSENCE :**

La liste des présences est donnée en circulation pour signature.

**Comité** : Président - M. Loïc Piteira

Caissier - M. Cyril Marti

**Membres présents** : Administration communale, par Mme Josiane Chiffelle

Camp d’été Lignières, par Alix Biétry

FC Lignières, par Mme Maryline Stoppa

Ski Club Lignières, par M. Johan Chiffelle

Volley-Ball / Bad Club, par Mme Séverine Sauser

Mme Geneviève Charrière Bulcom

Mme Catherine Kaenel

M. Claude Bourquard Barbe à Papa

M. Georges Jaccard

**Membres excusés** : Société de Paroisse par Mme Erica Schwab

Société de Tir le Picheu par M. C. Amez

**Membres absents** : Boucherie V. Fleury

Brass Band Lignières

Canimalin

CESC

Chœur Mixte de Lignières

Comité de la Désalpe

Hôtel de Commune

Les Pipolets

Société de Tir le Picheu

Société Hippique

Mme Luce Portner

Mme Jessica Marchand

M. Vincent Maurer

Mme Cindy Müller-Pasche

M. Jean-Christophe Roulet

Mme Martine Stauffer

M. Bruno Stoppa

**Invités**: BulCom, par Mme Geneviève Charrière

Mme Véronique Loeffel

Mme Véronique Schmid

Mme Gaëlle Leutwiller

Mme Vanessa Rebord

Mme Martina Vuillomenet

Mme Joëlle Zumstein

M. Valentin Geiser

L’assemblée est ouverte par le Président. L’ordre du jour est accepté à l’unanimité, avec modification d'ordre.

1. **PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MARS 2018**

Le PV de la précédente assemblée est accepté à l’unanimité.

1. **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

***Différentes actions ont été entreprises pour l’année 2018, à savoir :***

- L’adresse officielle de la SDL est désormais : place du Régent 1a

- Achats de verres réutilisables, avec consigne de 2.- (1300x3 dl et 900 x 1dl)

- Fermeture du Denner : dialogue fermé avec SDL, locaux insalubres

- Panneau routier sur contrat de 3 ans, direction Le Landeron

- Achat de machine à Hot dogs

- Promotion pour la location du matériel :

Mme Kaenel souligne que les grills à gaz, ne sont pas aux normes, il faudra les faire réviser

-Recrutement d’un nouveau comité

***Cinq manifestations ont été organisées par la SDL en 2018, chiffres légèrement en baisse par rapport aux années précédentes :***

* **Carnaval de Lignières :** 23.03.2018 : déficit de CHF 729.95
* **Soirée d'Halloween :** 27.10.2018 : succès auprès enfants. Stands avec insectes, conception du décor, succès mitigé de la cuisine/bar. Cette soirée s’est déroulée en même temps que la Cochonaille. Perte de CHF 970.-
* **Marché de Noël :** 25.11.2018**:** 20 exposants et nouvelle disposition des tables. Grande affluence. La venue de Nicolas Feuz a remporté un franc succès. Les différents stands de nourriture, boissons, livres, ont très bien marché. Remerciements au CESC, ainsi qu’à la Commune pour le sapin. Léger bénéfice de CHF 200.- environ. Josiane Chiffelle mentionne que la chorale des enfants sera à nouveau présente, lors de l’édition 2019.
* **Saint-Nicolas** 6.12.18**.** A cause du mauvais temps, cette manifestation s’est déroulée à la Gouvernière et non au Gibet. 140 paquets ont été distribués, vin chaud et thé de Noël offerts, promotion pour les activités de la SDL déficit de CHF 386.90.-.
* **Patinoire de Lignières :** Véronique Schmidt présente les comptes pour cette édition 2019 et remet ces derniers à la SDL. Un nouveau comité Patinoire est en cours de formation, mais comme rien de concret n’est décidé pour le moment, le souhait de Véronique Schmid et de Véronique Loeffel, est de remettre cette comptabilité, entre les mains de la SDL, avec espoir qu’un nouveau comité « Patinoire » se forme d’ici 2 ans (prochaine édition). Un compte « patinoire » a déjà été créé au sein de la SDL.

Voici les chiffres pour 2019 :

CHF 38’000.- de CA avec un bénéfice de CHF 18’000.- (cantine) pour un budget de CHF 50'000.-.

1. **COMPTES 2018**

Les comptes de la patinoire seront intégrés dans 2019.

La SDL boucle ses comptes 2018 sur une fortune de CHF 50787.- contre l’année précédente de CHF 37225.95.- (hors compte de la patinoire). Les recettes se sont montées à CHF 8752.- et les dépenses à CHF 8934.62. La SDL a donc réalisé un déficit de CHF 182.60 CHF en 2018

Le tableau des comptes est fourni en annexe à ce PV.

Ce résultat est à mettre sur le compte de de poste

1. **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES**

A cause de l’effectif réduit du comité une rencontre avec les vérificateurs de compte n’a pas eu lieu. La comptabilité a été effectuée par le Président et vérifiée par Cyril Marti, le caissier. Les membres valident la comptabilité, sous réserve qu’elle devra être soumise aux contrôleurs ultérieurement par le caissier.

1. **APPROBATION DES COMPTES 2018**

L'assemblée approuve les comptes 2018 à l'unanimité, sous réserve qu’un contrôleur les valide après l’assemblée générale, comme cité au point 5.

1. **DEMISSIONS / ADMISSIONS**

Les membres suivant du comité ont présenté leurs démissions :

• Président : M. Loïc Piteira

• Membre active : Mme Marie Chouet

• Membre actif : M. Yann Bonjour

• Membre actif : M. José Gomes

• Membre active : Mme Laure Piteira

Le comité reste donc composé uniquement du caissier, M. Cyril Marti.

A cause de son déménagement hors Lignières, Loïc Piteira, ne peut plus présider et faire parti de la SDL, comme stipulé dans les statuts.

Verso Make'Up a présenté sa démission de la SDL.

Mme Cindy Müller-Pasche et son mari ont demandé à rejoindre la SDL.

Mme Loeffel Véronique et Schmid Véronique ont demandé à rejoindre la SDL.

Début 2019, la SDL totalise donc 26 membres, dont 16 sociétés et 10 membres individuels.

1. **NOMMINATION DU COMITE**

Sur proposition du Président démissionnaire, Mme Joëlle Zumstein est proposée comme nouvelle Présidente, Mme Audrey Bloesch, Mme Gaëlle Leutwiller, Mme Martina Vuilliomenet, M. Valentin Geiser et Mme Vanessa Rebord comme membres actifs du comité.

Cette proposition est acceptée à l’unanimité par les membres présents et le caissier, M. Cyril Marti est également reconduit dans ses fonctions.

Le nouveau comité se compose donc de 7 membres et remplit ainsi les conditions stipulées dans les statuts de la SDL:

• Présidente : Joëlle Zumstein

• Caissier : M. Cyril Marti

• Membre active : Audrey Bloesch (absente lors de cette AG)

• Membre active : Gaëlle Leutwiller

• Membre active : Martina Vuilliomenet

• Membre actif : Valentin Geiser

La nouvelle Présidente fait un petit discours. Elle remercie beaucoup ce nouveau comité dynamique, M. Loïc Piteira d’avoir passé le flambeau dans les meilleures conditions qui soient, ainsi que la Commune pour leur soutien.

1. **FIXATION DES COTISATIONS 2019**

Sur proposition du comité, les cotisations sont maintenues à CHF 50.- pour les sociétés et CHF 10.- pour les membres individuels.

1. **PROGRAMME 2019**

31.08.2019 : Troc à la salle de la Gouvernière

31.10.2019 : Halloween

01.12.2019 : Marché de Noël

06.12.2019 : Saint-Nicolas

- Revoir les statuts AG extraordinaire

1. **BUDGET 2019**

Rentrées prévues : subvention communale, locations matériel, panneaux routiers, dons, diverses manifestations

Charges : assurances, frais de bureau, dépenses comité…

1. **DIVERS / PROPOSITIONS DES MEMBRES**

*Création Société locale pour la gestion de la patinoire, avec transfert des fonds (sous condition) si cela ne devait pas être réalisable, l’argent reviendrait à la SDL ?. Avoir patinoire : CHF 30414.73.*

*L’AG vote « OUI »*

DESALPE : Le FC Lignières par Flavien Stoppa a émis l’idée que toutes les sociétés participant à cette manifestation, utillisent des gobelets réutilisables, comme ceux appartenant à la SDL. Une discussion est en cours, pour savoir s’ils envisageraient de prendre les gobelets SDL

Le local SDL a été remis en ordre le samedi 29.6, par le nouveau comité, avec l’aide précieuse de M. Jaccard.

1. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Le Président remercie tout le monde et invite l’assemblée à prendre part à l’apéritif et à la collation.

La séance est levée à 22h00.

**ANNEXES :**

* Ordre du jour
* Liste des présences
* Bilan et état de comptes 2018

**Le président** (démissionnaire): **La présidente:** **Le caissier:**

Loïc Piteira Joëlle Zumstein Cyril Marti